

BOURSE DE L'EMPLOI RELATIVE A LA PERIODE DU 16/02/2026 AU 28/02/2026

AN05420260302283

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Meurthe-et-Moselle,

- Vu le Code général de la fonction publique et notamment ses articles L.313-4, L.452-36 et L.452-38,
- Vu les déclarations de création et vacance d'emploi de catégories A, B et C transmises par les collectivités du département de Meurthe-et-Moselle, dont le recrutement relève de la compétence du centre de gestion,

ARRETE

ARTICLE 1^{ER}

Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégories A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 11 déclarations annulées.

ARTICLE 2^{ÈME}

Le Directeur du centre de gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet de Meurthe et Moselle et publiée auprès de chacune des collectivités du département.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploiterritorial.fr> rubrique «Publicité des arrêtés».

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20260310-10032026002-AI
Date de télétransmission : 11/03/2026
Date de réception préfecture : 11/03/2026

Fait à VILLERS-LES-NANCY, le 02/03/2026

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur,



Alain FAIVRE

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif	Temps de travail	Collectivité	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V054251106000073001	Adjoint technique principal de 1ère classe	Responsable administratif et technique des services techniques F/H	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	BACCARAT	06/11/2025	01/12/2025
V054250124000039001	Assistant socio-éducatif, Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	Travailleur social (h/f)	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	CCAS DE VANDOEUVRE	24/01/2025	01/03/2025
V054250423000409001	Adjoint technique des établissements d'enseignement , Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign.	338-Agent.e d'entretien et de restauration	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE ET MOSELLE	28/04/2025	25/08/2025
V054220500627344001	Technicien, Technicien principal de 2ème classe, Agent de maîtrise principal, Agent de maîtrise	Responsable des services techniques (h/f)	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	HOUEMONT	03/05/2022	01/09/2022
V054221000820602001	Technicien, Technicien	Responsable des services techniques	Poste vacant suite à une	35h00	HOUEMONT	19/10/2022	01/01/2023

	principal de 2ème classe, Agent de maîtrise principal, Agent de maîtrise	(h/f)	radiation des cadres (retraite, démission,...)				
V054230400998391001	Adjoint adm. principal de 2ème classe	Chargé de l'urbanisme (h/f)	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	22h50	HOUEMONT	06/04/2023	06/04/2023
V054230601060648001	Adjoint administratif, Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe	Assistant.e administratif.ve	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	28h00	HOUEMONT	06/06/2023	07/08/2023
V054230601086642001	Adjoint technique	Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f)	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	HOUEMONT	23/06/2023	23/06/2023
V054230701128168001	Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe, Adjoint administratif	Assistant administratif (h/f)	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	HOUEMONT	20/07/2023	01/09/2023
V054231001223731001	Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe	Chargé de communication (h/f)	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	HOUEMONT	16/10/2023	06/11/2023
V054240101311380001	Attaché,	Directeur général de	Poste vacant	35h00	HOUEMONT	04/01/2024	01/04/2024

	Attaché principal	collectivité ou d'établissement public (h/f)	temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)				
--	-------------------	--	---	--	--	--	--